

**Sujet :** [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE CDMR

**De :** JARDEL Sandrine <bemts@orange.fr>

**Date :** 22/06/2020 10:47

**Pour :** pref-ep-genouillac-cdmr@charente.gouv.fr

Bonjour,

Nous vous faisons le retour pour l'enquête publique concernant le projet d'autorisation d'exploitation de la carrière C.D.M.R sur le site de Genouillac ( 16 ) .

Nous sommes une société de réparation de moteurs électriques située à LA COURONNE dans le 16, le société C.D.M.R est un des acteurs principal de notre activité économique, nous effectuons beaucoup de travaux, dans nos ateliers et sur le site de Genouillac. En effet le site de Genouillac étant très productif au niveau de la carrière, il nous est confié et ce régulièrement des moteurs électriques pour remise en état.

La fermeture éventuelle de ce site aurait un impact économique très négatif pour notre société, et c'est une des raisons pour laquelle nous espérons que ce site continuera sa production, et de fait continuera à nous confier du travail.

Cordialement

JARDEL Jordan, responsable SARL BEMTS 16400 LA COURONNE.